



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Saint Denis, le 26 août 2019

L'Inspectrice d'Académie,
Inspectrice Pédagogique Régionale
d'Économie - Gestion

à

Mesdames et messieurs les enseignants
d'Économie - Gestion
S/C de mesdames et messieurs les proviseurs

Rectorat Objet : **Lettre de rentrée 2019**
Rectorat Annexe : Résultats examens

Inspection du second degré

Affaire suivie par
Marie-Agnès LESTRADE

Téléphone
02 62 48 15 31

Courriel
marie-agnes.lestrade@
ac-reunion.fr

24 avenue Georges Brassens
CS 71003
97743 Saint-Denis CEDEX 9

Site internet
www.ac-reunion.fr

Communication de la part du collège des IA-IPR

La loi pour une école de la confiance votée en juillet 2019 réaffirme **le renforcement des savoirs fondamentaux** (lire, écrire, compter, respecter autrui), et **la scolarisation inclusive**. Elle nous fixe le cap : **la réussite de tous les élèves** en suivant deux objectifs majeurs qui sont **l'élévation du niveau général et la justice sociale**.

La continuité des apprentissages demeure essentielle dans le cadre des programmes et des liaisons de l'école à l'enseignement supérieur. Elle doit permettre à tous les élèves de réussir dans leur choix de parcours de formation.

Au collège, il conviendra aux équipes pédagogiques de s'emparer pleinement **du travail personnel de l'élève**, notamment au travers **du dispositif « devoirs faits »** qui fera l'objet d'un avenant au contrat d'objectifs. Le collège des IA-IPR sera particulièrement attentif à cette dimension lors des rendez-vous de carrière.

Cette année scolaire marque **la mise en œuvre de la réforme du lycée et de la rénovation de la voie professionnelle**, afin de permettre **une meilleure réussite des étudiants** dans l'enseignement supérieur et **une insertion réussie** dans le monde du travail.

Afin de favoriser la persévérance et l'inclusion scolaire, les tests de positionnement doivent être des leviers partagés pour mieux cibler les besoins des élèves et leur proposer un accompagnement personnalisé dans la classe et hors la classe.

Les nouveaux programmes d'enseignement et les nouvelles modalités d'évaluation des acquis des élèves dans le cadre du baccalauréat 2021 entrent en vigueur dès cette année scolaire, sous l'accompagnement des IA-IPR.

Le plan de formation académique tient compte des évolutions actuelles et futures.

L'évaluation des enseignants et des personnels d'éducation s'inscrit dans un parcours professionnel de carrière et de rémunération (PPCR), qui concerne toute la fonction publique. Dans ce cadre, des rendez-vous de carrière sont fixés avec le chef d'établissement et l'inspecteur disciplinaire ou de spécialité, **avec un délai de prévenance de 15 jours**. Les IA-IPR invitent les personnels concernés à préparer ce temps d'échange professionnel en s'emparant des outils correspondants mis à leur disposition par l'institution.

Parallèlement, les inspecteurs veilleront à accompagner **le développement professionnel des enseignants et des personnels d'éducation** de manière individuelle et collective.

Billet de rentrée de l'IA-IPR d'Économie et gestion

La transformation des trois lycées répond à une mutation contemporaine et à un changement culturel



au service d'une meilleure progressivité des parcours et de réussite post-bac.

A l'instar du DGEMC (en terminale L), mis en place à la rentrée 2012, assuré majoritairement par les professeurs en Economie-Gestion, de plus en plus d'enseignements de spécialité ne relèvent plus d'un seul champ disciplinaire mais relèvent de différents domaines. Ce tournant est préfigurateur de nouvelles pratiques pédagogiques et de travail collectif.

La construction progressive de parcours s'inscrit dans la continuité de nos missions déjà engagées dont les projets de liaisons inter-niveau en particulier BP/BTS : le module de préparation à l'enseignement supérieur, prévu en terminale Bac Professionnel à l'horizon 2021, valorise encore davantage nos actions de liaison pour consolider et renforcer nos pratiques, voire se doter de ressources pédagogiques appropriées aux compétences générales ou spécifiques attendues en STS.

Rénovation de la voie technologique STMG

Vous trouverez tous les nouveaux programmes :

- De la classe de première : BO du 22 janvier 2019
<https://www.education.gouv.fr/cid138218/au-bo-special-du-22-janvier-2019-programmes-d-enseignement-du-lycee-general-et-technologique.html>
- De la classe de terminale : BO du 25 juillet 2019
https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=144044
- Et des modalités du contrôle continu
https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=144063

Cette année, un réseau de formateurs accompagnera la mise en place de chacun des nouveaux enseignements en première. Je remercie les professeurs pour ce suivi et leur engagement. Précisément, **l'introduction du co-enseignement en ETLV** va donner lieu à une formation continue partagée entre les professeurs d'Economie-Gestion et d'Anglais.

Ces nouvelles modalités s'inscrivent dans un collectif de travail et de mutualisation exprimé l'an dernier avec la communication d'une feuille de route par établissement ou réseau d'établissement. Effectivement, au-delà des nouveaux programmes ou des aspects purement disciplinaires, le traitement des problématiques relève d'une approche transversale (développer une culture de l'évaluation, réconciliation des élèves avec le travail à faire, renforcer la motivation des élèves...).

Rénovation des BTS et Classe préparatoire

La prochaine session d'examen concerne quatre BTS avec le BTS SAM – BTS Gestion PME – BTS NDRC – BTS MHR.

Dans la continuité de l'esprit de ces rénovations mentionnées l'an dernier (évolution métiers-prédominance du numérique – blocs de compétences), entrent en application dès cette rentrée les nouveaux référentiels suivants :

- BTS MCO (Management Commercial Opérationnel) à la place du BTS MUC (Management des Unités Commerciales) ;
- BTS Tourisme ;
- BTS GTLA (Gestion des Transports et Logistique Associée), remplaçant le TPL (Transport et Prestations Logistiques).

L'arrêté du 13 février 2019 porte sur la réforme du DCG et DSCG.

Des modifications sont notamment apportées aux programmes des différentes unités d'enseignement organisées en quatre axes afin de mieux cibler les compétences attendues.

La rénovation du BTS SIO est à l'étude pour la rentrée 2020. A priori, le BTS Communication et Technico-Commercial seront mis en œuvre à la rentrée 2021.

Nouvelles sections de formation post bac

Dans l'académie, six nouvelles sections de STS **dont trois dans le domaine tertiaire** sont ouvertes à cette rentrée 2019 :

- BTS technico-commercial-option nautisme au LP Léon de Lepervanche (dans l'optique d'un futur lycée de la mer) ;
- BTS Notariat au lycée Louis Payen ;



- BTS professions immobilières au LP Julien de Rontaunay.

A l'attention des professeurs de BTS, je rappelle l'ouverture d'une **classe préparatoire ATS** au lycée Bellepierre depuis la rentrée 2018. Les résultats de la première promotion en juin dernier sont élogieux et révélateurs du potentiel des étudiants qui choisissent une formation courte en BTS.

Vous trouverez ici les coordonnées du professeur en charge de la section pour toute information nécessaire à la préparation de ce projet post-BTS.

maximin.assoune@ac-reunion.fr

Situation du C2i niveau 1

Cette certification dans le champ du numérique était d'usage pour les étudiants post-bac de certaines sections de BTS dans notre académie depuis plusieurs années.

Elle sera remplacée par la mise en place d'une nouvelle plateforme d'évaluation et de certification en cours d'année : plateforme PIX. Celle-ci s'inscrit dans le cadre de référence des compétences numériques (CRCN) avec notamment *une certification en 3^e et en fin de cycle terminal*.

Le dispositif de communication institutionnelle et disciplinaire

Au niveau académique, le site Économie-Gestion (<https://pedagogie.ac-reunion.fr/economie-gestion>) recense les principales sources institutionnelles relatives aux différentes sections et met à disposition un ensemble de ressources produites dans l'académie.

La rubrique « Numérique éducatif » se décline en trois sous-parties dans lesquelles vous trouverez :

- **Les productions des travaux académiques mutualisés (TraAM)** : « L'évaluation des apprentissages en économie et gestion avec le numérique », « La valorisation des pratiques collaboratives des élèves et leur prise en compte dans la certification » et « De l'écriture individuelle à l'écriture collaborative » ;
- **Des dossiers thématiques** : « La classe inversée », « L'éducation aux médias et à l'information » et « Bibliothèque numérique ENI » ;
- **Les actions et projets** : « Les jeux d'évasion pédagogiques ».

À destination des nouveaux arrivants dans le métier, je rappelle les principaux sites nationaux ou disciplinaires :

- le site national **Éduscol** : <https://eduscol.education.fr/ecogest> ;
- **Édubase**, la banque nationale de ressources et de scénarios pédagogiques : [https://edubase.eduscol.education.fr/recherche?discipline\[0\]=%C3%89conomie%20et%20gestion](https://edubase.eduscol.education.fr/recherche?discipline[0]=%C3%89conomie%20et%20gestion) ;
- **Les différents centres de ressources** : Cr-com (RH – Sciences de gestion – Management – Éco droit), CRCF (comptabilité-gestion), Certa (système d'information de gestion et informatique), CRCM-TL (mercatique, communication – Transport), sites nationaux de l'hôtellerie-restauration et des métiers de l'alimentation. (tous les liens sont disponibles depuis la page d'accueil du site disciplinaire) ;

*Pour la valorisation **de l'Économie-Gestion** :*

De nombreuses initiatives relevant d'un collectif de professeurs ou d'un d'établissement méritent d'être connues et publiées sur le site par quelques lignes accompagnées d'une illustration auprès de l'interlocuteur au numérique et webmestre : Nicolas Defay - Nicolas.Defay@ac-reunion.fr

Vous pouvez faire usage de « Twitter » (<https://twitter.com/ecogestreunion>) pour vous tenir informé des dernières publications du site disciplinaire. La chaîne YouTube (<http://www.youtube.com/user/EcogestReunion>) économie-gestion de l'académie peut être un espace de mutualisation de vidéos à vocation pédagogique. Vos suggestions de vidéos ou playlists peuvent être communiquées au webmestre.

Pour élargir la réflexion, je rappelle tout le potentiel non limitatif ici, au service de la discipline :

- *Le prix lycéen du livre d'économie : une idée de projet pédagogique pour illuminer l'enseignement de l'économie dans les classes, encourager la lecture de livres économiques à tous les niveaux d'enseignement :*
<http://eduscol.education.fr/cid90517/le-prix-lyceen-de-l-economie-2016.html>
- *Les cafés économiques :*



http://eduscol.education.fr/pid26573/webtv.html?mode_player=1&theme=395&video=308989

- *Le Concours général des lycées pour la classe de terminale* :
<http://eduscol.education.fr/pid23173/concours-general-des-lycees-et-des-metiers.html>
- *Les différents concours, tournois et trophées propres aux différentes spécialités de STS.*

Formations et accompagnement

4/5

La lettre de rentrée de l'an dernier situe l'esprit dans lequel doit se développer la professionnalisation de l'enseignant au regard des compétences-métier du 25 juillet 2013.

Le cadre organisationnel maintenant acté (collectif de travail, feuille de route établissement) se complète cette année à l'occasion des rénovations par le soutien d'un réseau de formateurs.

Comme les années passées, je vous communiquerai ainsi que l'IAN une sélection de ressources pédagogiques via la liste de diffusion académique.

Dès la rentrée mi-août, un tableau synthétique des formations vous a été adressé sur votre messagerie académique afin d'anticiper vos choix et de préparer vos inscriptions au PAF dont la période est relativement courte : dès le **lundi 19 août 2019 mais se clôtureront le vendredi 6 septembre 2019 à 17h**.

<https://www.ac-reunion.fr/personnel-carriere/la-formation-des-personnels/formation-continue-des-personnels-titulaires/paf-des-enseignants-du-2nd-degre.html>

Les modalités de l'accompagnement s'appuient sur l'appropriation de nouveaux outils. Pour les débutants et ceux qui le souhaitent, vous trouverez sur le site académique, un tutoriel de prise en main rapide de trois environnements numériques :

- Présentation succincte des **applications numériques** à usage pédagogique de l'ENT **Métice** ;
- Tutoriel de prise en main du réseau professionnel des enseignants **Viaéduc**.
- Tutoriel de prise en main de la plateforme de formation en ligne **M@gistère** ;

Les différentes formes de parcours de formation sous M@gistere sont autant de ressources qui peuvent personnaliser votre formation et donner lieu à une attestation.

Enfin, une autre forme d'accompagnement mérite votre attention avec les FIL (Formations d'initiative Locale). Les besoins relevés par une équipe pédagogique d'un l'établissement ou d'un réseau d'établissements, sont à soumettre à votre direction pour une demande de formation. Le lien suivant communique sur la procédure : <https://www.ac-reunion.fr/personnel-carriere/la-formation-des-personnels/formations-dinitiative-locale-fil.html>

Pour conclure, cette lettre de rentrée se termine avec une pensée particulière à la mémoire de notre collègue Monsieur Sulliman Ingar, du lycée Roland Garros, qui nous a quitté subitement le mois dernier.

Nous vous souhaitons avec Sandrine Couturier, chargée de mission, une très bonne année scolaire et la bienvenue à tous les nouveaux entrants dans l'académie.

L'IA-IPR d'économie et gestion
Marie-Agnès LESTRADE



ANNEXE : résultats aux examens

Résultats (provisoires) du baccalauréat session 2019

Le taux de réussite global est identique à l'année précédente avec 88,3% soit 10 722 bacheliers.

5/5

	<i>Répartition des effectifs des présents</i>	<i>Taux de réussite</i>
Voie GENERALE	46,1%	92,5%
Voie TECHNOLOGIQUE	25,3%	87,5%
Dont STMG	<i>13,3% (soit 53% des effectifs de la voie technologique en légère baisse par rapport à N-1)</i>	<i>85,6 %% (- 0,5pt) se rapprochant du national de 85,3%</i>
Dont Hôtellerie-Restauration	<i>une seule section de 27 élèves</i>	91,7%
Voie PROFESSIONNELLE	28,5%	81,9% (-1 pt)

Résultats des différents BTS pilotés par l'académie (candidats tous statuts)

<i>BTS pilotés par l'académie</i>	<i>2017</i>	<i>2018</i>	<i>2019</i>
Négociation et Relation Client	75,60%	78,5%	84%
Management des Unités Commerciales	85,00%	75,37%	65,8%
Commerce International	88,20%	84,2%	90,4%
Assistant Manager	76 %	72,4%	61%
Comptabilité Gestion	77,7%	73 %	72,6%
SIO option SISR	54,5 %	40%	59,1%
SIO option SLAM	57,50%	52,2%	70,3%
Assistant de Gestion PME PMI	67,8 %	54,8%	63,7%
Tourisme	81,13%	89,13%	85,5%

Résultats session 2019 des autres BTS de l'académie (tous statuts)

Assurance	71,4%
Banque	91,3%
Communication	93,21%
Hôtellerie- Restauration option A	50,5%
Hôtellerie- Restauration option B	90,9%
Profession Immobilière	71,4%
Technico commercial	100%
TPL	71,1%